

DEMANDE DE REPRISE A TEMPS COMPLET
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

A retourner à la DSDEN des Alpes-Maritimes, par la voie hiérarchique, bureau 242

Avant le 4 Février 2022 12h00

NOM : Nom patronymique : Prénom :

Adresse.....

Téléphone..... Adresse électronique.....

Affecté(e) sur un poste définitif provisoire sans poste

Fonction exercée (adjoint, BD, TRS, directeur ...) :

Sollicite une reprise à temps complet au 01/09/2022

Pour rappel, la quotité exercée en 2021-2022 est de :

50% 75% 80%

Participation au mouvement intra-départemental en 2022 : oui non

Date et signature de l'intéressé(e)

Visa de l'IEN de la circonscription